

  
République du Cameroun  
Ambassade au Brésil



Republic of Cameroon  
Embassy in Brazil

**COMMUNIQUE**

16 MAR 2020

L'Ambassade de la République du Cameroun en République Fédérative du Brésil porte à la connaissance du public, des mesures de circonstances prises en raison de l'évolution du coronavirus :

- La présentation du test au covid-19, effectué auprès d'une institution agréée, fait désormais partie des pièces exigibles pour toute demande de visa d'entrée au Cameroun ainsi que de Laissez-Passer (le résultat devra être négatif) ;
- Tous les dossiers consulaires devront obligatoirement être acheminés par voie Postale ou à l'adresse email de l'Ambassade. Cette mesure pour l'instant, ne s'applique pas aux dossiers d'établissement de passeports dont la présence physique est une condition impérative à la prise des paramètres personnels du demandeur.



L'Ambassadeur,

**Martin A. MBENG**